Commune de Saint-Dizant-du-Gua

6a2

Plan Local d'Urbanisme

P.L.U.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (S.U.P)

Dossier d'arrêt
Conseil municipal du 15/07/2024
Vu pour être annexé à la délibération du 15/07/2024

GHECO URBANISTES
B.WAGON, Architecte Urbaniste
C.JAFFRE, Urbaniste
JB.ROBIN--CHANTELOUP - Géomatique

Echelle : 1:7 500e

PLAN D'ENSEMBLE

Cadastre de novembre 2022

AC1 Périmètre de protection des monuments historiques inscrits ou classé
- Monument historique
- Périmètre des Abords
- AC2 Servitude relative aux sites incrits et classés
- AS1 Servitudes resultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux potables et minérales
- A4 Servitude concernant les riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
- EL3 Servitudes de halage et de marche pied
- INT1 Servitude instuée au voisinage des cimetières

T7 Servitude relative aux relations aériennes (non représenté au plan)

La servitude s'applique sur l'ensemble du territoire national et se définit comme suit :
"A l'extérieur des zones grevées de servitudes de dégagement en application du présent titre, l'établissement de certaines installations qui, en raison de leur hauteur, pourraient constituer des obstacles à la navigation aérienne est soumis à une autorisation..."

N

0 100 200 400
Mètres

17/07/2024
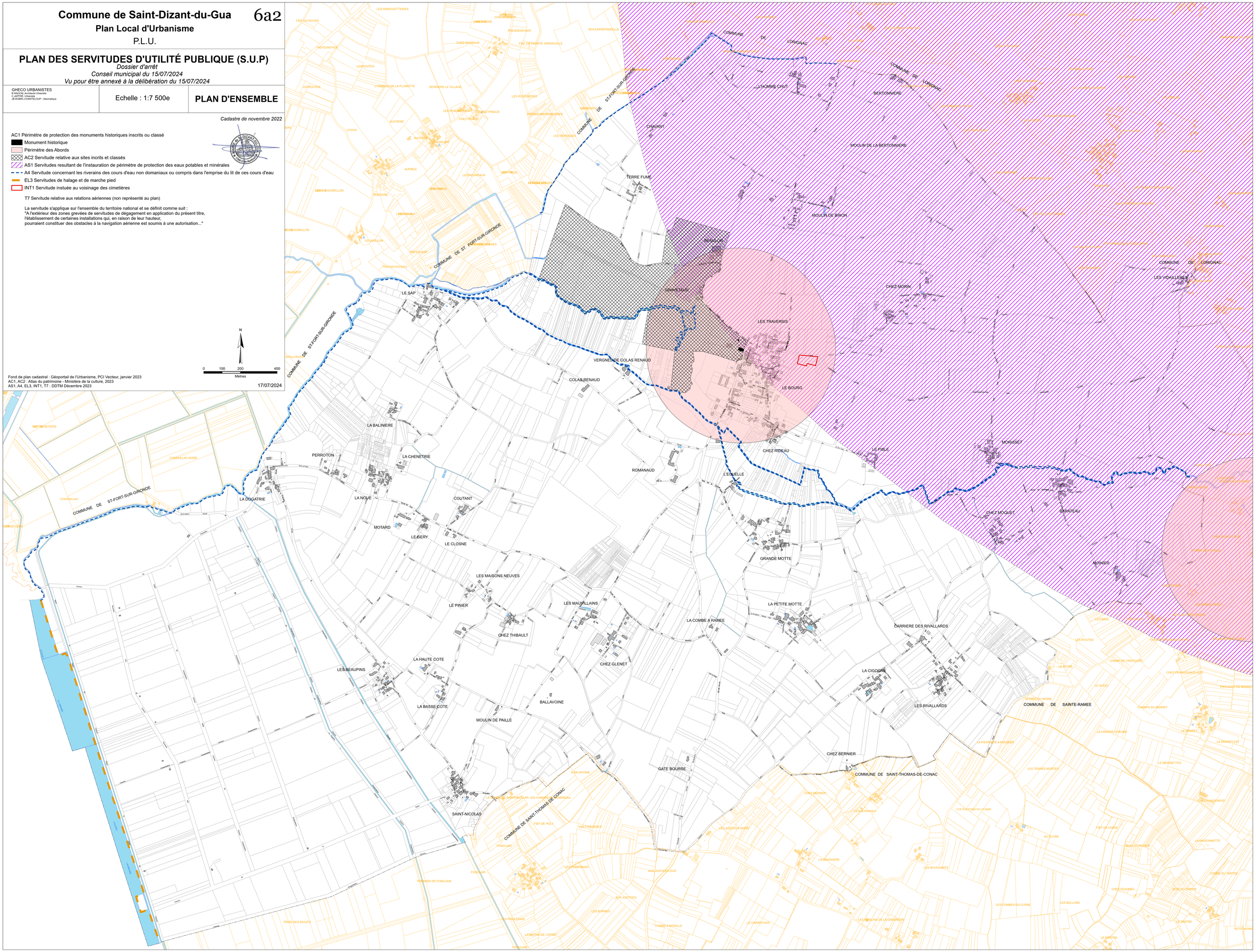
Fond de plan cadastral : Géoportail de l'Urbanisme, PCI Vecteur, janvier 2023
AC1, AC2 : Atlas du patrimoine - Ministère de la culture, 2023
AS1, A4, EL3, INT1, T7 : DDTM Décembre 2023